

Aude - Vice-présidente

Chers collègues, dans un secteur en constante évolution, notre métier de dessinateur indépendant occupe une place essentielle. Nous sommes les premiers interprètes des projets architecturaux et techniques, ceux qui transforment les idées en plans concrets, prêts à être réalisés. Pourtant, nous faisons face à de nombreux défis : mutations technologiques, exigences réglementaires accrues, concurrence accrue...

C'est dans cet esprit que la Fédération Nationale des Dessinateurs Indépendants se mobilise pour défendre nos intérêts, valoriser notre expertise et favoriser la reconnaissance de notre profession..

Nous travaillons comme toujours à vous offrir des ressources adaptées, des opportunités de formation et un réseau solide sur lequel vous appuyer. Cette année encore, l'innovation et l'adaptabilité seront nos maîtres mots. Que ce soit avec le BIM, les nouvelles normes environnementales ou l'évolution des outils numériques, nous devons rester à la pointe et faire valoir notre savoir-faire.

Ensemble, en échangeant, en partageant nos expériences et en nous soutenant, nous continuerons à construire un avenir professionnel à la hauteur de nos ambitions.

A ce titre nous avons le plaisir de vous inviter à la prochaine assemblée générale qui se tiendra à Annecy du 16 au 18 mai 2025. Cet événement sera une occasion privilégiée pour nous retrouver, échanger sur les enjeux de notre profession et définir ensemble les actions à venir.

Nous vous attendons nombreux pour partager ce moment clé de la vie de notre fédération et renforcer notre dynamique collective. Merci à tous pour votre engagement et votre confiance. Bonne lecture et belle réussite à chacun d'entre vous !

Fndiment vôtre
Aude

DANS CE NUMÉRO

**MOT D'AUDE
NOTRE VICE-PRÉSIDENTE**

RENCONTRE NATIONALE 2025

**PORTRAITS D'ADHÉRENTS ET
DE FÉDÉRATEURS**

**QUOI DE NEUF
CHEZ LES DÉLÉGUÉS**

**QUOI DE NEUF
CHEZ LES FÉDÉRATEURS**

**QUOI DE NEUF
DANS NOS RÉGIONS**

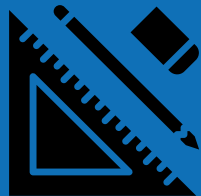
LES NOUVEAUX ADHÉRENTS

**NOS ADHÉRENTS ONT D'AUTRES
TALENTS : INTER*ARCHI**

LA TRIBUNE DE LA FNAE

**ARTICLE TEAM GAZETTE:
SONDAGE - FORMATION - CERFA**

**LE MOT DE LA FIN
TEAM GAZETTE**



FÉDÉRATION
NATIONALE DES
DESSINATEURS
INDÉPENDANTS

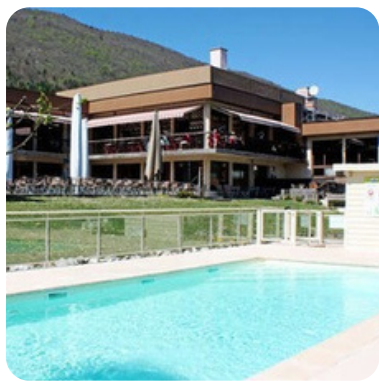


Les inscriptions sont clôturées, merci aux 76
adhérents qui ont répondu présents !

Rencontre Nationale

ANNECY (74)

16-17-18 MAI 2025



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



INTERVENANTS



DÉCOUVERTE

RENCONTRE - ÉCHANGE - PARTAGE

Nous vous attendons cette année dans la région de l'EST pour
l'assemblée générale de la FNDI.

Marie-Delphine CUAZ - Région Est 2

Présente-toi

Qui es-tu ?

Bonjour à tous ! je suis Marie Delphine Cuaz, dessinatrice entre autre, j'ai 57 ans et 4 enfants.



Explique-nous ton parcours:

J'ai eu un parcours plein de chemins sinueux. Après mes études, j'ai travaillé ici et là, en architecture ; puis je me suis engagée à temps plein à ATD quart monde, un mouvement de lutte contre la pauvreté, et j'y suis encore très attachée. J'ai ensuite posé mes valises dans la Drôme, où j'ai travaillé avec les personnes à la rue subissant la violence de l'exclusion. J'ai rencontré mon conjoint et on a composé une chouette et grande famille. Après cela je me suis dit qu'il fallait que j'exerce la profession pour laquelle j'étais formée : urbaniste ! Finalement j'ai atterri à nouveau dans le milieu plus créatif et alerte de l'architecture. J'aime beaucoup cette culture et les réflexions qui animent les agences d'architecture malgré le speed dans lequel on est. J'ai aussi rencontré des gens passionnants. J'ai pris mon indépendance depuis peu et je continue de privilégier les belles rencontres professionnelles.

La FNDI

Qu'est-ce que représente pour toi la FNDI ? Qu'est-ce qu'elle t'apporte ?

Un support très intéressant , des ressources en droit, en documentation pour l'exercice de ma profession et un vivier de professionnels aux domaines variés qu'on a envie de connaître & rencontrer !

Raconte-toi

Quel est ton secret pour une grosse journée de travail ?

Du café, du yogi tea, France inter, et de la musique ... je suis pas contre un paquet de granola ...

Partage-nous tes trucs et astuces (logiciels et/ou outils indispensables facilitateurs dans ton travail) méthode, appli, autre.....

Je travaille sur vectorworks et sketchup quand je dessine. Je trouve que le travail est plus facile lorsqu'on se crée des modèles, avec les ressources, symboles, murs types à portée de main.

Pour la rédaction je commence à me servir de chat GPT, quand on le formate et qu'on lui explique bien le sujet, il peut devenir pertinent.

Ma dernière astuce (que m'a inculquée une amie) : quand un problème se présente, il faut tout de suite le traiter pour qu'il n'encombre ni ton bureau ni ta tête !

1 défaut / 1 qualité

je ne sais pas bien me vendre / toujours curieuse

Ton rêve le plus FOU !!

Participer à la réalisation de logements sociaux adaptés et permettant une vie digne à toutes les familles : PLUS DE FAMILLES OU D'ENFANTS DEHORS , en 2025 est-ce totalement fou ?

Quel support pour te trouver sur le Web

J'ai une grosse méfiance vis-à-vis des réseaux, je vous entends, ça n'aide pas dans le travail (mais l'actualité ne me dément pas avec l'écrasante puissance des gafam) donc je vais faire une jolie page web et c'est tout ;)

Guilhem NOGUÈS - Région Est 2

Présente-toi

Qui es-tu ?

Un passionné d'informatique et de construction. J'aime faire beaucoup de choses très différentes allant du dessin au crayon à l'exploitation de données en code python !



Explique-nous ton parcours:

J'ai servi en gendarmerie pendant 11 ans d'abord en maintien de l'ordre puis comme enquêteur. Après cette première vie professionnelle, j'ai fait une reconversion comme dessinateur du bâtiment. C'est comme ça que j'ai découvert le BIM, et je me suis passionné pour ce sujet. J'ai d'abord été sous-traitant pour un petit cabinet d'architecture indépendant, puis pour un bureau d'études en relevé d'existant 3D avant d'intégrer un contractant général pour m'occuper de la coordination BIM.

Explique-nous ton activité:

Je propose un spectre large de services : fournir une topographie d'un terrain grâce aux relevés LiDAR, scanner et reconstituer un bâti existant, dessiner des plans de projet et d'aménagement puis animer le tout en 3D pour en faire des visites immersives 360°. Côté informatique, je crée des automatismes LISP pour Autocad ou python pour Archicad, ainsi que des modèles Microsoft 365 pour faciliter la gestion des notes de frais par exemple ! Mes clients peuvent aller du particulier qui souhaite une déclaration préalable de travaux au professionnel qui souhaite optimiser sa méthode de travail grâce aux outils informatiques.

La FNDI

Qu'est-ce que représente pour toi la FNDI ?

Un groupe d'entrepreneurs qui aiment la conception architecturale dont les profils sont aussi différents qu'enrichissants !

Qu'est-ce qu'elle t'apporte ?

Je suis adhérent depuis septembre 2024, et je suis tout de suite venu à l'assemblée régionale. Cette journée m'a permis de prendre confiance en moi, mais surtout de rencontrer des dessinateurs passionnés. Il y a peu, lorsque je me suis posé des questions sur le chiffrage d'une mission, j'ai pu discuter avec d'autres adhérents pour bien me situer dans mes tarifs et surtout ne pas oublier certains points importants.

Raconte-toi

Quel est ton secret pour une grosse journée de travail ?

Rien de mieux qu'un sourire de mon fils et une séance de sport à 6h pour attaquer la journée ! A 7h30, tout peut arriver car je sais que j'ai déjà réussi quelque chose et que tout le reste, c'est que du bonus !

Partage-nous tes trucs et astuces (logiciels et/ou outils indispensables facilitateurs dans ton travail) méthode, appli, autre.....

J'adore la suite Microsoft 365 et ses évolutions avec Copilot AI. Elle me permet d'être le plus efficace dans la gestion de mes tâches, d'automatiser des choses chronophages et de mettre tout ça dans une belle mise en page :P

1 défaut / 1 qualité

Parfois je m'emballe un peu et je rentre un peu trop dans les détails...
Une qualité est ma fiabilité, si je donne ma parole, elle sera tenue !

Une anecdote... ?

Un jour, comme j'avais dessiné une cuisine pour un restaurant d'altitude et que les poseurs n'étaient plus dispos, je suis monté en motoneige au milieu des pistes pour réceptionner des livraisons de meubles inox par hélicoptère... c'était frais !

Ton rêve le plus FOU !!

Aller vivre en Nouvelle Zélande avec ma femme et mon fils pour passer mes journées entre garder des moutons dans la montagne et dessiner/coder.

Quel support pour te trouver sur le Web

site internet : www.lightbird.fr

LinkedIn: www.linkedin.com/in/guilhem-noguès

Youtube: <https://www.youtube.com/@GuilhemNogues>

MALT: <https://www.malt.fr/profile/guilhemnogues>



Patrice HÉLIE - Région Ouest 2

Chargé de com' 2020-2025

Présente-toi

Qui es-tu ?

Je suis un explorateur de la construction et de l'industrie, âgé de 44 ans (bientôt 45... chut !).

J'ai débuté ma carrière professionnelle dans l'industrie métallurgique, en tant qu'opérationnel de terrain. À l'époque des pyramides, mon métier était métallier-soudeur.

Puis, avec l'avènement du béton, je suis devenu décortiqueur. Oui, oui, c'est un métier !

Il consiste à transformer les jolis dessins de l'ingénieur et du dessinateur-projeteur béton en véritables ouvrages d'art. Afin de ne plus voir d'absurdités sur les plans de ferrailage et de coffrage, je me suis ensuite orienté vers le monde obscur du métier de dessinateur-projeteur en structure.

Et pour me découvrir plus longuement, je vous invite dans mon fief en Loire-Atlantique, autour d'une bonne mousse. Non, ce n'est pas la Bretagne !

Explique-nous comment es-tu devenu fédérateur :

Un jour, j'ai vu la lumière de l'entrepreneuriat et, hop, rupture du CDI ! Direction les plages, la farniente et le soleil... Euh... non, pas vraiment en fait. En faisant des recherches sur Internet, j'ai découvert, tel le Saint Graal, une organisation de dessinateurs indépendants. Intrigué, j'ai frappé à leur porte pour y adhérer. Et hop, me voilà membre, avec de nouveaux copains de jeu !

Un soir de pleine lune, je lisais mon livre préféré "un magnifique Bescherelle" tout en surfant sur le groupe Facebook de la FNDI. C'est à ce moment-là que j'ai découvert l'utilité des commentaires Facebook, et cela m'a ouvert les portes d'un monde merveilleux : le bénévolat. J'ai ainsi obtenu une place de chargé de communication au sein de cette organisation. Merci, Raphaël et Céline ! 😊

La FNDI

Qu'est-ce que représente pour toi la FNDI ?

Cette organisation est un excellent moyen de rencontrer du monde et d'échanger avec des confrères dessinateurs. Un formidable lien social lorsque l'on est indépendant et seul devant son écran. En quatre ans d'activité entrepreneuriale, j'ai eu l'opportunité de faire de belles rencontres humaines, d'accéder à des offres professionnelles et de parcourir la France lors de séminaires.

Ton rôle à la FNDI ?

Depuis fin février 2025, j'ai choisi de redevenir un simple adhérent. Cependant, mon rôle en tant que communicant était de mettre en lumière cette fédération et les membres qui la composent.

Et tout cela n'aurait été possible sans une équipe de bénévoles et d'adhérents passionnés par leur métier

Que t'apporte cette expérience ?

Du lien social, de nouvelles amitiés professionnelles... et bien plus encore ! 😊

Que dirais-tu à quelqu'un qui hésite à franchir le cap ?

Lance-toi ! Tu verras, c'est une véritable expérience humaine...

Quoi de neuf chez les délégués

Dans le Nord

On cherche toujours un(e) collègue à Jérémie Quarzetti.

A l'Ouest!



Sophie et Marlène ont été
remplacées par Thomas et Arnaud.
(depuis fin 2024)



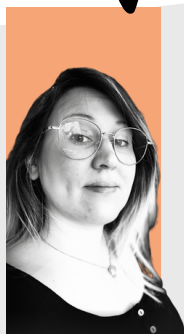
**Thomas
GUIHARD**

Délégué Ouest 2
Région Ouest 1
Depuis 2024

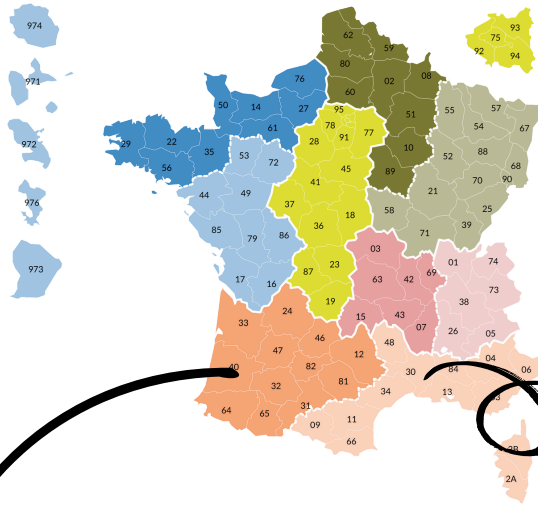
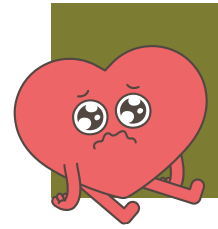


**Arnaud
MARCHAND**

Délégué Ouest 1
Région Ouest 1
Depuis 2024



Aude - Vice-présidente



Notre déléguée SUD 2, Cindy Simonetta a donné
naissance à Alessio le 31 janvier.

En attendant son retour, Nathalie Rigaud la remplace



Nathalie Rigaud
Déléguée remplaçante SUD 2

Quoi de neuf chez les fédérateurs

Cher Patrice,

Au nom de la FNDI, au nom des fédérateurs, au nom de tous ses adhérents, je tiens à exprimer ma profonde gratitude pour ton engagement exceptionnel au sein de notre association durant ces quatre années.

Ta contribution à l'évolution de la FNDI a été remarquable. Tu as su apporter un regard neuf et tes compétences précieuses qui ont dynamisé notre communication et renforcé notre image. Ton professionnalisme, ta rigueur, ton éthique et ton énergie ont été une source d'inspiration pour nous tous, en particulier durant les périodes difficiles que tu as rencontrées. Ton côté " Vincent" (Vincent Lindon dans le film " la belle verte") était un moment d'amusement pour nous, fédérateurs.

Nous regrettons sincèrement ton départ et nous souhaitons le meilleur pour la suite. La porte reste ouverte!

A bientôt " Elle est belle ta vie, mon gros"



Raphaël

Un grand merci à Patrice et Audrey, pour leurs années de bénévolat !



Audrey de la Team gazette

Audrey,

Je souhaite te remercier chaleureusement pour ces deux années durant lesquelles nous avons travaillé ensemble à la rédaction de la gazette. Malgré la distance qui nous sépare (Sud et Ouest), notre binôme a toujours été fluide et harmonieux. À travers cette collaboration, j'ai eu l'occasion de découvrir et d'apprécier tes belles valeurs : ta simplicité, ta bienveillance et ton sérieux (liste non exhaustive).

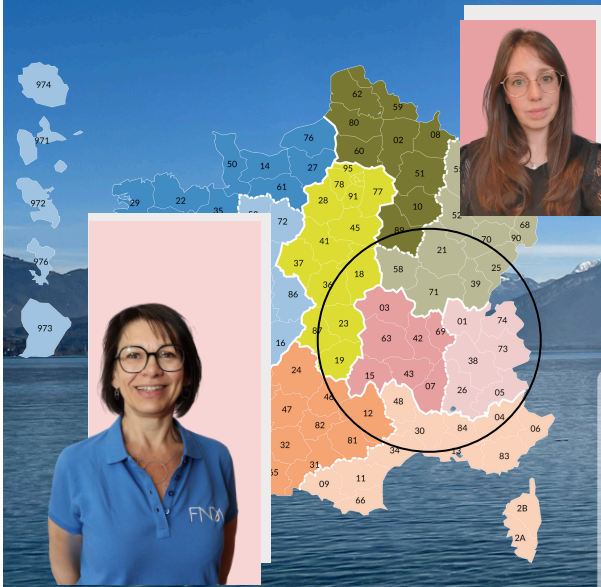
Ce fût une véritable joie de partager cette aventure avec toi.

J'espère que l'on aura l'occasion de se voir en vrai, un jour !

Je te souhaite le meilleur pour la suite !

Avec toute mon amitié,
Chloé

A l'Est! Dans les coulisses du séminaire 2025



Marie Pierre Jourdan (Est 2)
et Sarah Greck Besombes (Est 1)

Nous ne vous apprendrons rien, cette année le séminaire annuel de la FNDI se déroulera dans la région Est; Mais avant de vous y accueillir, nous voulons vous partager l'expérience de l'organisation de cet évènement.

Un petit retour en arrière, le séminaire 2024 tout juste passé, il faut arrêter une date pour 2025. C'est la date du 16 au 18 mai 2025 qui a été retenue, le seul week-end du mois de mai qui n'intégrait pas un pont ou encore la Fête des Mères.

Juin 2024

Il est grand temps de lancer les recherches de l'établissement qui pourra accueillir environ 70 adhérents et leurs accompagnants soit plus de cent-vingt personnes. Ce sont nous, Sarah et Marie Pierre, les déléguées de la région Est qui partons à la recherche de ce lieu aux quatre coins de notre région. Les complexités de la recherche, une proximité des grands axes routiers, aéroports et gares, un cadre agréable, un nombre de chambres important pour héberger tous les participants et une belle salle de séminaire. Autant vous dire que la liste des établissements pouvant nous recevoir se restreint vite.

S'en suivent des prises de contacts, des demandes de devis, des relances, des comparatifs afin de sélectionner les mieux disants que nous présentons aux membres du bureau exécutif pour n'en retenir plus que deux. Vient ensuite la visite des deux derniers établissements en lice, l'un à Lyon, l'autre à Annecy, de beaux endroits, chacun avec ses atouts. Ce sont les votes des fédérateurs qui trancheront en faveur du village-vacances Les Balcons du Lac d'Annecy.

Une fois l'établissement choisi, il nous faut nous pencher sur le programme du séminaire. C'est avec Hélène Attimon, chargée de l'événementiel, que nous allons l'établir et après validation par le bureau exécutif, le présenter aux fédérateurs car nous aurons besoin de l'énergie de tous les bénévoles pour mener à bien l'organisation du séminaire. Fin 2024 les grandes lignes du programme du prochain séminaire sont validées. Nous commençons les recherches et prises de contact avec de possibles intervenants pour les conférences et exposants pour le salon. Ces missions sont en cours.

En janvier 2025, vous avez reçu dans vos boîtes mails le sondage-inscription pour le séminaire de mai. Ça a pu vous paraître un peu précipité de vous prononcer sur votre participation en mai 2025 mais pour vous accueillir dans les meilleures conditions, il nous faut connaître au plus tôt le nombre de participants.



A l'Est! Dans les coulisses du séminaire 2025

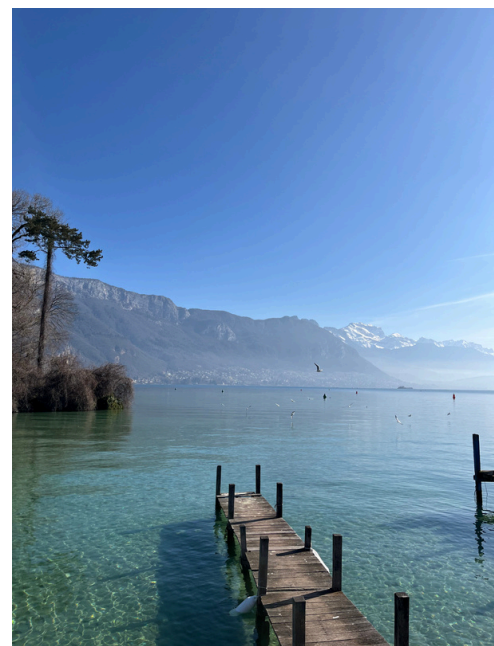
Mi-février 2025, les inscriptions sont closes, nous sommes rassurées, vous avez répondu en nombre.

À ce jour, toute l'équipe des fédérateurs est mobilisée pour finaliser l'organisation. Mais parmi les fédérateurs, il y a en une qui est sur tous les fronts et centralise toutes les actions. C'est la chargée événementiel de la FNDI, Hélène Attimon, bénévole comme tous les fédérateurs, année après année, qui met toute son énergie et son expérience dans l'organisation du séminaire pour faire que cet événement soit une réussite.

Sachez que nous avons hâte de vous accueillir adhérents et accompagnants, de toutes régions, dès le vendredi 16 mai et jusqu'au dimanche 18 mai pour un week-end de retrouvailles, rencontres, partages, informations, découvertes et détente.

Nous n'oublions pas les adhérents qui pour une raison ou une autre ne pourront pas participer à ce séminaire. Nous ne manquerons pas de vous raconter, dans un prochain numéro de la gazette, les moments marquants de cet événement.

Sarah Greck Besombes (déléguée Est 1) et Marie Pierre Jourdan (déléguée Est 2)

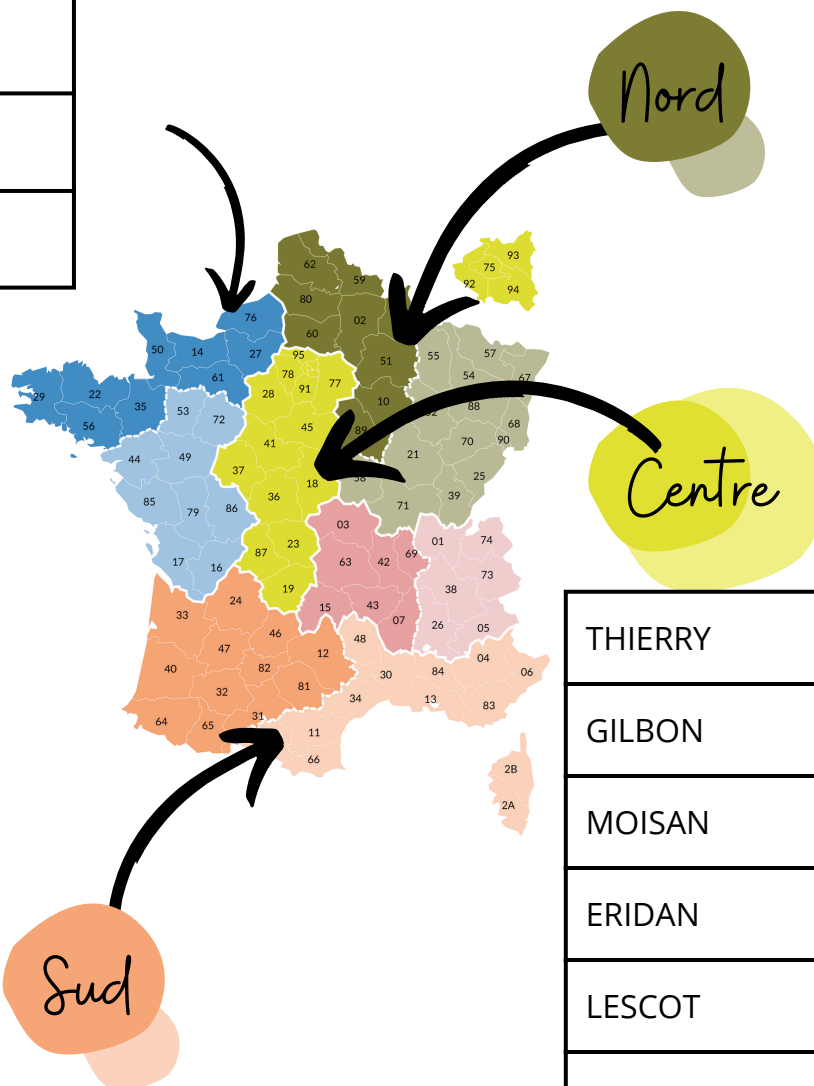


Bienvenue aux nouveaux adhérents 2024/25

UDO	Emmanuel
BRISSON	Magalie
LEPRETRE	Nathalie
CHICATE	Rovick
PERREAUD	Geoffrey
CADRAN	Mélodie
GOIMOND	Amandine

CASTANO	Nicolas
---------	---------

Ouest



THIERRY	Martine
GILBON	Raphaël
MOISAN	Jessica
ERIDAN	Bénaja
LESCOT	Gwenaëlle
VINCENT	Guillaume

CONAN	Erwan
GAUTHIER	Laura
GOIMIER	Delphine
PALOMES	Mickael
CORDONNIER	Angéline
BONNAFOUS	Jules



Est

**Pas de nouvelles
têtes à l'Est**

Nos adhérents ont d'autres talents

Inter*Archi est un centre expert agréé du logiciel ARC+ en France

Mais également organisme de formation certifié Qualiopi et expert en solutions informatiques dédiées aux architectes et autres professionnels du bâtiment, de l'événementiel et du design.

Le fruit de nos 30 années d'expérience et la rigueur apportée aux réalisations les plus compliquées donnent confiance à nos utilisateurs qui sollicitent de plus en plus nos compétences pour mettre en avant tous leurs projets.

Chaque jour, nous vous apportons un ensemble de services de qualité afin de vous satisfaire.



Carlos VILLAR Adhérent FNDI
et distributeur du logiciel ARC+

Après avoir fait des études de génie civil, j'ai entamé mes 3 premières années d'architecture. Pour des raisons familiales, j'ai dû interrompre mon cursus.

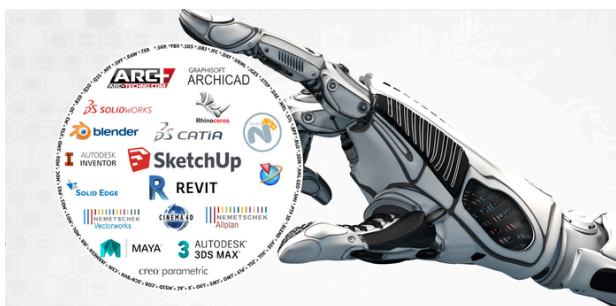
Par la suite, j'ai eu l'opportunité de rejoindre une filiale du groupe SERET ingénierie qui a mis sur le marché français le logiciel ARC+. La devise d'ARC+ a toujours été : "un logiciel créé par des Architectes pour des Architectes", ce qui a permis d'avoir sur le marché, qui à l'époque ne comptait que Autocad, le premier logiciel 3D dédié à l'Architecture.

Après quelques années, j'ai rejoint une agence de distribution de solutions pour les architectes, bureaux d'études, dessinateurs en bâtiment... et j'ai réalisé plusieurs interventions en agence pour des prestations et concours d'architecture (Sur le logiciel ARC+, bien sûr).

En 2003, j'ai décidé de changer d'air et de revenir à mes premiers amours, l'Architecture ! J'ai donc intégré une agence d'architecture sur la région parisienne pendant 6 ans. Suite à la crise, en 2010, l'agence a dû fermer et j'ai décidé de me mettre à mon propre compte en créant "In-Terra'ctif".

En 2012, Space Tech International, éditeur du logiciel ARC+, m'a contacté pour me proposer de devenir distributeur du logiciel. J'ai joué le jeu et me voilà avec deux étiquettes !

Comme l'Architecture, ce logiciel est une passion. Donc j'ai remis le pied à l'étrier et suis devenu centre de distribution officiel des solutions ARC+ et UNICORN RENDER (pour le rendu photo réaliste) et centre de formation agréé et certifié Qualiopi (audité par l'APAVE).



Je réalise des installations de solutions, des formations, des bibliothèques d'objets 2D et 3D, des bibliothèques de textures et des plug-ins pour le logiciel que l'on peut voir sur mon site dédié à ARC+ : www.inter-archi.fr.

On peut dire que je suis un passionné qui parle métier, donc je connais les préoccupations des dessinateurs, leurs besoins, le travail quotidien et peut leur apporter toute mon expertise de plus de 30 ans d'expérience.



Madame Hélène Cousin
Plume de la FNAE

Dans le cadre d'un partenariat conclu avec la FNDI, la Fédération nationale des auto-entrepreneurs (FNAE) vous propose de découvrir dans ces pages des informations essentielles sur des sujets concernant les travailleurs indépendants.

La FNAE, le syndicat des auto-entrepreneurs et indépendants : à la barre contre vents et marées !

Indépendants, vous avez choisi la liberté, l'aventure et l'autonomie... mais aussi le casse-tête administratif et les réformes surprises ! Grâce au partenariat conclu avec la FNDI, la Fédération Nationale des auto-entrepreneurs (FNAE) vous accompagne dans les méandres administrative-juridico-sociaux qui font votre quotidien ! Après notre dernier article sur les aides sociales, on vous embarque cette fois pour une présentation de la FNAE : qui elle est, ce qu'elle fait et pourquoi elle se bat pour vous !

Une fédération née avec l'auto-entreprise

La FNAE a vu le jour en 2009, en même temps que le régime de l'auto-entreprise. Aujourd'hui, c'est la seule organisation représentative des auto-entrepreneurs en France. Un petit -mais dynamique (!)- équipage fait vivre cette fédération forte de 80 000 adhérents, sans attaches politiques ni liens avec de grands groupes économiques.

Le capitaine du navire, c'est Grégoire Leclercq, à la barre depuis les tout débuts pour affronter les tempêtes et les tentatives de torpillage du régime. Car il y en a eu des coups de Trafalgar ! Depuis 15 ans, le régime a été maintes fois attaqué, menacé, freiné, déstabilisé... tout en grandissant jusqu'à devenir aujourd'hui la principale force au sein des travailleurs indépendants!

Nos combats, ceux qu'on a gagnés... et ceux qu'on n'a pas encore gagnés (mais on ne perd jamais espoir) !

L'ADN de la Fédé, c'est défendre les auto-entrepreneurs et leur régime, autant par le combat syndical, l'investissement auprès des instances sociales et politiques, que par l'information et la formation.

Combat 2025 : la baisse des seuils de TVA

C'est le danger qui cristallise les interrogations et les angoisses de toutes les petites entreprises (car la franchise de TVA n'est pas réservée aux auto-entrepreneurs mais concerne toutes les entreprises avec un chiffre d'affaires inférieur au seuil)! Fin 2024, un amendement visant à baisser les seuils de franchise de TVA a débarqué dans le projet de loi de finances. Aussitôt, la FNAE s'est mobilisée : 60 000 signatures plus tard, l'amendement est retiré... avant de réapparaître tel un mauvais film en février 2025, avec application dès le 1er mars.

Opération contre-attaque de la FNAE, avec une mobilisation générale ! Adhérents ou non, tout le monde est appelé à harceler (gentiment) députés et sénateurs avec une lettre type argumentée. En ligne de mire le projet de loi rectificative et l'annulation de cette mesure jugée catastrophique pour les petits entrepreneurs. En parallèle, interviews, lives, articles se succèdent. Une pétition au Sénat a été déposée. Des témoignages sont diffusés sur les réseaux et dans la presse. La FNAE se fédère avec d'autres syndicats ou confédérations. Pour savoir où en est le combat mené pour l'annulation de cette mesure, consulter les réponses de la FAQ, accéder aux lives : allez sur la page dédiée de la FNAE.

Pendant ce temps, la FNAE prépare un plan B pour aider les auto-entrepreneurs à s'adapter: formations, accompagnement, mise à jour du logiciel de facturation...

Et tant d'autres batailles...

Si la survie et la santé du régime sont depuis toujours le moteur de la Fédé, il est des combats spécifiques. En voici deux en particulier où la FNAE s'est investie sur le long terme (si vous en voulez plus, [consultez notre article](#) sur le sujet!).

Droits des femmes et des mères indépendantes

- création d'une commission Maternité & Paternité en 2021
- projet 2MU (Minimum Maternité Universel) pour un congé maternité décent pour toutes, y compris les auto-entrepreneures et étudiantes.
- obtention des IJ pour garde d'enfants pour les professions libérales, initialement exclues
- inclusion des auto-entrepreneurs oubliés dans la réforme réduisant l'affiliation nécessaire aux IJ maternité de 10 à 6 mois

La retraite des micro-entrepreneurs

- long bras de fer avec la Cipav pour régulariser la situation des microentrepreneurs dont les trimestres de retraite n'avaient pas été comptabilisés correctement voire pas du tout ;
- la FNAE découvre qu'il n'y a pas de cotisations affectées à la retraite complémentaire pour les libéraux passés au régime général depuis 2018 et bataille afin d'obtenir une clef de répartition du forfait social
- obtention de cotisations de retraite complémentaire pour les libéraux ;
- combat en cours pour un rattrapage des années perdues en matière de retraite complémentaire entre 2018 et 2024 ;
- La FNAE se bat aussi actuellement pour que les micro-entrepreneurs bénéficient de la hausse sur les petites pensions et qu'ils puissent surcotiser afin de valider 4 trimestres par an de retraite de base.

Défense des travailleurs de plateformes

- création en 2015 de l'[Observatoire de l'Ubérisation](#) pour protéger les indépendants des plateformes ;
- participation aux négociations avec les plateformes de mobilité via l'ARPE (l'Autorité de régulation des plateformes d'emploi) ;
- obtention du précompte des cotisations sociales par les plateformes, une avancée essentielle pour les droits sociaux des livreurs et chauffeurs.

Les moyens d'action de la Fédé

De l'action !

Depuis ses débuts, la Fédé a lutté contre les vents contraires par de nombreux moyens, mais en privilégiant toujours le dialogue et la négociation. Ce qui n'exclut pas parfois l'action physique, comme la manifestation devant le Ministère de l'Économie et des Finances afin d'obtenir un soutien financier pour les autoentrepreneurs impactés par la 5ème vague de covid. Ou l'investissement en 2014 dans le mouvement des "poussins" qui viennent tout de plumes jaunes vêtus manifester devant l'Assemblée nationale contre la limitation du régime à 2 ans par la réforme Pinel... une fronde qui fait plier le gouvernement et sauve le régime.

Des pétitions, des sondages et des enquêtes...

Dès 2009, la FNAE lance une pétition pour permettre l'accès du régime aux fonctionnaires. La dernière pétition en ligne : contre la mesure d'abaissement du seuil de franchise de TVA à 25 000 euros, a recueilli pour l'heure plus de 160 000 signatures!

La Fédé organise régulièrement des sondages et des enquêtes auprès de ses adhérents pour identifier les besoins et difficultés des auto-entrepreneurs.

De l'information et de la com

La FNAE anime un site de veille, de conseils pour informer sur les actualités politiques, économiques, les évolutions législatives et réglementaires, les études qui concernent les micro-entrepreneurs et les travailleurs indépendants. La FNAE s'informe au plus près des centres de décision (ministères, Urssaf, DGFIP...). Tribunes, articles, livres blancs, communiqués de presse, lettres ouvertes, interviews multiples... la Fédé fait entendre la voix des indépendants sur tous les formats.

Les moyens d'action de la Fédé

Suite...

La participation à des groupes de travail

Facturation électronique, travailleurs de plateformes, lutte contre la fraude... la FNAE est présente dans les tables rondes, les commissions, les groupes de travail où elle défend la cause des micro-entrepreneurs et des indépendants.

Des partenariats stratégiques

La FNAE est partenaire de divers organismes institutionnels comme la Caisse des Dépôts et consignation (chargée de gérer le Compte personnel de Formation), l'Adie (pour promouvoir la microentreprise et soutenir la démarche des créateurs d'entreprise) ou encore l'INPI, afin d'accompagner la mise en place et le développement du guichet unique.

La Fédé est aussi investie dans des partenariats avec d'autres organismes ou syndicats ou fédérations de syndicats, à l'image de la FNDI.

La présence dans les instances sociales

Son statut de syndicat représentatif permet à la FNAE de disposer de sièges dans les instances sociales. Ses représentants participent ainsi aux commissions des organismes de sécurité sociale à travers toute la France : CPSTI (Conseil de la protection sociale des indépendants), Urssaf, CAF, assurance maladie, assurance retraite...).

Les représentants participent à l'attribution des aides et prestations en matière d'action sanitaire et sociale, à la représentation des micro-entrepreneurs et au vote au sein des conseils d'administration ou encore au traitement des réclamations au sein des Commissions de recours amiable (CRA).

D'ailleurs, si vous souhaitez vous investir dans votre région en tant que conseiller représentant des auto-entrepreneurs, n'hésitez pas à nous contacter !

Des solutions pour les auto-entrepreneurs et travailleurs indépendants

En parallèle de son engagement syndical, la FNAE développe des services pratiques à destination des micro-entrepreneurs et indépendants.

- un service de médiation négocié de façon très intéressante pour les adhérents (pour rappel la médiation est obligatoire lorsqu'on travaille avec des clients particuliers) ;
- une assistance juridique complète pour les adhérents ;
- un club réduction qui permet à chacun de bénéficier d'avantages sur des achats professionnels ou privés ;
- des conseils d'experts et des accompagnements (création, modification ou cessation) ;
- un logiciel de comptabilité (2 versions soit pour PC soit en ligne), évidemment spécial auto-entrepreneur, destiné à faciliter la gestion comptable avec des fonctionnalités comme la déclaration directe à l'Urssaf du CA. L'équipe travaille à l'adapter en permanence, par exemple en anticipant déjà la facturation électronique ;
- des formations: parce qu'un auto-entrepreneur averti en vaut 2, la FNAE a développé un volet formation pour gérer au mieux son entreprise, avec des offres certifiées Qualiopi et éligibles au CPF. Des formations sont également créées pour les conseillers qui siègent dans les instances sociales.





Le sondage sur la gazette

**Depuis que nous avons repris la gazette en 2023 avec Audrey, et maintenant que Marion nous a rejointes, il est temps de faire le point :
la gazette est-elle lue et appréciée ?
son format est-il adapté, trop long ou trop court ?**

Au fil de mes discussions avec d'autres adhérents, j'ai constaté que des questions étaient fréquemment posées sur des sujets déjà traités dans la gazette. Malheureusement, certaines informations essentielles semblent ne pas parvenir à tous. Cela peut s'expliquer par divers facteurs : une lecture rapide, un oubli, ou encore une mauvaise mise en avant de ces informations dans la gazette.

Pour éclaircir ces points, nous avons décidé de mener un sondage. Un grand merci aux 107 adhérents qui ont pris le temps de répondre !

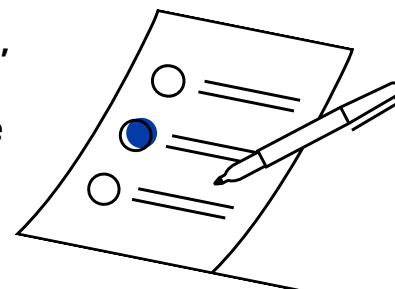
En résumé :

- Vous êtes un peu moins de 100 lecteurs, et le format numérique semble vous convenir.
- Plusieurs ont suggéré un format papier. Nous avons déjà discuté de cette option avec le bureau, mais cela impliquerait une organisation différente, et les coûts d'envoi par la poste restent élevés. Ce projet n'est donc pas à l'ordre du jour.
- Les articles les plus appréciés : "La boîte à outils du dessinateur" et les articles sur l'architecture.
- Suggestions de thèmes pour les prochaines gazettes : le règlement d'urbanisme et les techniques constructives.

Vos retours ont été pris en compte, et nous adapterons les futures gazettes en fonction de vos attentes.



Cela ne vous a sûrement pas échappé, depuis le 1er janvier 2025, plusieurs nouveaux formulaires Cerfa ont été mis en ligne. Ces changements ont été introduits par un arrêté publié en octobre 2024, visant à simplifier et moderniser les démarches administratives.



	Demande d'autorisation initiale	Demande de modification	Demande de transfert
Permis de construire (PC)	Maisons individuelles : Cerfa n° 13406*15 Autres constructions : Cerfa n° 13409*15	Cerfa n° 16700*01	Cerfa n° 16701*01
Permis d'aménager (PA)	Cerfa n° 16297*03	Cerfa n° 16700*01	Cerfa n° 16701*01
Permis de démolir (PD)	Cerfa n° 13405*13	X	X
Déclarations préalables (DP)	Travaux et constructions : Cerfa n° 16702*01 Projets d'aménagement : Cerfa n° 16703*01	Cerfa n° 16700*01	Cerfa n° 16701*01

Tableau issu du site de l'ordre des architectes.

Des mises à jour ont également été opérées pour les certificats d'urbanisme (Cerfa n° 13410*12), les déclarations d'ouverture de chantier (Cerfa n° 13407*10) et les déclarations attestant l'achèvement et la conformité des travaux (Cerfa n° 13408*12).

On peut maintenant modifier une déclaration préalable de travaux, appelée maintenant "Déclaration préalable constructions et travaux non soumis à permis de construire" ou DPC.



Chloé



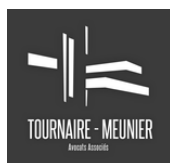
Marion



Audrey

Merci à tous d'avoir lu notre gazette !

Nos partenaires



Le compte pro
des indépendants

- Déclarations Urssaf
- Édition de factures
- Conseils & assurances
- Service client 7j/7



Pour la prochaine gazette

Vous avez des idées d'articles, ou l'envie de partager quelque chose ?

Un beau projet, un thème d'actualité, une photo, un dessin, contactez-nous !

gazette@fdi-nationale.fr



FÉDÉRATION NATIONALE DES
DESSINATEURS INDÉPENDANTS